

Bienvenue

Guide des services



**Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement
avant de vous engager.**

Sofinco
Moto_

Chère cliente, cher client,

Vous avez choisi une solution de financement pour votre moto et nous vous en remercions.

Afin de mieux répondre à vos questions, nous avons conçu pour vous ce guide des services.

Simple et pratique, vous y trouverez les informations utiles tout au long de la vie de votre moto financée. Vous y découvrirez également les détails de votre Avantage Fidélité.

Conservez ce guide, il pourra toujours vous rendre service loin de chez vous.

Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos besoins au **0974 50 14 50** de 8h45 à 18h.

(appel non surtaxé)

Bonne route !



Sommaire

P.3 à 5

Nos offres de financement

P.6 à 11

Nos prestations d'assurances



Des offres de financement sur mesure_

La Location avec Option d'Achat (LOA)

La Location avec Option d'Achat en toute simplicité !

La LOA sans engagement de reprise

- Vous avez la possibilité de **renouveler régulièrement votre moto**.
- **Votre nom figure bien sur la carte grise** à côté de la société de financement, propriétaire de la moto (Sofinco).
- **Vous pouvez devenir propriétaire de la moto**** : en réglant le solde intermédiaire du dossier, ou au terme du contrat en réglant le montant de l'option d'achat.
- Le montant du solde ou de l'option d'achat (qui figure déjà sur votre contrat) peut vous être communiqué **à tout moment sur simple demande**.

La LOA avec engagement de reprise

- **Votre concessionnaire s'est engagé à reprendre votre moto*** à l'issue du financement.
- **Votre nom figure bien sur la carte grise** à côté de la société de financement, propriétaire de la moto (Sofinco).
- **Vous êtes en mesure de bénéficier d'une moto récente tous les 2, 3 ou 4 ans**. A l'issue du contrat, vous avez le choix entre devenir propriétaire de la moto** en payant l'option d'achat définie au départ de l'opération, ou la restituer.

* Offre soumise à conditions

** Ou ne pas lever l'option d'achat et restituer votre moto.

Sous réserve d'acceptation par CA Consumer Finance.

Vous bénéficiez d'un droit légal de rétractation



La Location Longue Durée

Payez votre moto en fonction de votre nombre de kilomètres !

La location longue durée est la solution de location **flexible et sur mesure**, vous permettant un renouvellement régulier par une moto neuve.

Ses avantages

- **Le loyer est ajusté** selon la durée du financement, le kilométrage prévu et l'engagement de reprise.
- Vous ne financez que **l'usage de votre moto** et non l'usure.
- La location d'une moto neuve est possible de **12 à 60 mois**.
- C'est une **solution de sérénité**, à l'issue de la location, pas de problème de décote ni de revente.



Le crédit classique*

Vous gardez la main sur votre contrat à tout moment.

Ses atouts

- **1^{ère} échéance 60 jours** après la livraison de votre moto : vous avez le temps de solder un précédent contrat le cas échéant.
- **Report gratuit de 2 mensualités** dès la 7^{ème} échéance. Un second report est possible a minima 12 mois après le 1^{er}. Vous pouvez bénéficier de report payant supplémentaire, sous réserve d'acceptation par Sofinco.
- **Variation de vos échéances possible**, sur simple appel téléphonique, à la hausse comme à la baisse**.
- Possibilité de **rembourser par anticipation**, le montant du capital restant dû, en partie ou en totalité (conformément à la loi).

* Crédit accessoire à une vente.

** Le report de mensualité entraîne l'allongement de la durée de remboursement du crédit et majore son coût total. Offre sous réserve du bon fonctionnement du contrat.

Sous réserve d'acceptation par CA Consumer Finance. Vous bénéficiez d'un droit légal de rétractation



Des assurances et des services pour un financement sans souci !

Assurance des emprunteurs

Assurance facultative couvrant l'**emprunteur et/ou le co-emprunteur** pour un crédit classique et le locataire uniquement pour une LOA.

Ce qu'elle couvre

- Le décès jusqu'à 81^{ème} anniversaire.
- La Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) jusqu'à 59 ans inclus.
- L'Invalidité Permanente et Totale (IPT) jusqu'à 59 ans inclus.
- L'Incapacité Temporaire Totale de Travail (ITTT) de plus de 120 jours, jusqu'à 59 ans inclus.

Prise en charge

- **En cas d'ITTT** (suite à une maladie ou un accident), l'Assurance des emprunteurs prend en charge à 100% les mensualités arrivant à échéance (franchise de 120 jours) et dans la limite de 24 mois par sinistre.
- **En cas de décès, d'IPT ou de PTIA**, le dossier est intégralement soldé.
- **Assistance véhicule de remplacement : remboursement des frais occasionnés avec un maximum de 500 euros TTC** en cas de vol justifié par un dépôt de plainte, en cas de perte totale du véhicule justifiée par un rapport d'expert ou en cas d'échange standard du moteur.



Garantie Valeur d'Achat

L'indemnisation complémentaire au remboursement de l'assurance pour les motos d'occasion et neuves de moins de 10 ans à la souscription.

En cas de sinistre⁽¹⁾ sur la moto neuve ou d'occasion, la **Garantie Valeur d'Achat** vous apporte **une solution complète**.

Ce qu'elle couvre

- **Remboursement des frais avec un maximum de 500 euros TTC** en cas de vol justifié par un dépôt de plainte, en cas de perte totale du véhicule justifiée par un rapport d'expert ou en cas d'échange standard du moteur.



Les indemnités

- **Versement d'une indemnité complémentaire⁽²⁾** pendant toute la durée du financement égale à la différence entre le versement de l'assureur et la facture d'achat (options comprises) en cas de vol, d'incendie ou de perte totale du véhicule.

Exemple de calcul de remboursement :

Votre machine	Acheté au comptant sans la Garantie Valeur d'Achat	Acheté avec un financement et la Garantie Valeur d'Achat
Prix d'achat	10 000€	10 000€
Valeur à dire d'expert	5 500€	5 500€
Remboursement Garantie Valeur d'Achat	0€	4 500€
Remboursement total	5 500€	10 000€

(1) Perte totale suite à un accident ou vol de la moto garantie.

(2) Jusqu'à 30 000 € selon plafond d'indemnisation.

Offre soumise à conditions.

Extension de Garantie

Extension de garantie en cas de panne mécanique qui prend le relais de la garantie constructeur ou des garanties proposées par les concessionnaires.

Ce qu'elle couvre

- Pour les deux roues, neuves, homologuées, d'une cylindrée $>$ ou $=$ à 125 cm^3 , $<$ 6 mois* et $<$ 10 000 kms ou d'occasion de moins de 7 ans* et moins de 120 000 kms à compter de la date de première mise en circulation, **l'Extension de Garantie prend en charge les réparations des pièces et organes couverts par votre contrat (pièces et main d'œuvre) qui garantissent les éléments essentiels de votre moto** : moteur, boîte de vitesses, transmission, carters et ingrédients, suspension, alimentation, système de freinage et de refroidissement, les composants électriques... (Offre sous conditions prévues dans votre contrat).

Prise en charge en cas de panne

- **Les réparations** (pièces et main d'œuvre) prévues au contrat.
- **Le dépannage-remorquage** de la moto 24h/24, 7j/7.
- **Le prêt d'un véhicule** de catégorie A (jusqu'à 5 jours), en cas d'immobilisation de plus de 24h ou remboursement des titres de transport permettant le retour au domicile et éventuellement prise en charge des frais d'hébergement pour le conducteur et ses passagers à concurrence de 300€.

* Ancienneté calculée à compter de la date de première mise en circulation indiquée sur la carte grise.

Contrat d'Entretien

Contrat d'entretien pour moto à partir de 125 cm³ neuve ou d'occasion, de moins de 5 ans et moins de 30 000 kms.

Une moto entretenue et garantie pendant toute la durée du financement pour un kilométrage choisi et ce pendant toute la durée du financement de 12 à 72 mois en crédit et en LOA.

Les opérations d'entretien suivantes sont prises en compte :

- Les opérations d'entretien et de maintenance programmées dans le Carnet d'entretien Constructeur, aux échéances kilométriques ou calendaires préconisées ou selon les indications du système de rappel d'entretien;
- Les pièces d'usure limitativement listées au tableau ci-dessous, sous réserve de leur usure avérée (pas de changement de pièce sans usure).
 - Vidange et remplacement des fluides : huile moteur et boîte de vitesses.
 - Appoints ou remplacement des fluides.
 - Changement des filtres : air, huile, carburant.
 - Changement des courroies ou chaînes.
 - Changement des bougies d'allumage.
 - Appoints d'huile et autres fluides entre deux révisions.
 - Pièces de variateur (si préconisé), huile de fourche.
 - Plaquettes de freins AV et AR 10 000 km minimum.
 - Disques AV et AR. Seuil de 40 000 km minimum.
 - Amortisseur AR de suspension à partir de 60 000 km.
 - Kit chaîne si nécessaire une fois dans la vie du contrat.
 - Batterie.
 - Embrayage (disque) une fois dans la vie du contrat.
 - Lampes (hors LED et Xénon).
 - Courroie / Chaîne de transmission.



Les prestations propres à la **LLD_**

Contrat d'Entretien et Réparation

L'entretien préventif

Toutes les **opérations d'entretien** : vidange, graissage, et révisions périodiques aux kilométrages préconisés par le constructeur.

Extension de garantie

Toutes pièces mécaniques, électriques et électroniques défectueuses (voir conditions dans la notice).

Assistance dépannage et remorquage

Sans franchise kilométrique, à la suite d'un incident pris en charge au contrat.

Véhicule de remplacement

Mise à disposition d'un véhicule de remplacement de catégorie B ou d'un véhicule particulier de catégorie A.

Les options

Option véhicule de remplacement

- **Option Révision** : Mise à disposition d'une moto pour le locataire à hauteur de 1 jour pour chaque révision périodique prévue selon les préconisations constructeur.
- **Option AVIP** (Accident – Vol – Incendie – Panne mécanique)
 - Prêt d'une moto pour une durée de 15 jours en cas d'accident, panne mécanique, incendie et dommages suite à un vol retrouvé.
 - 30 jours si le véhicule est économiquement ou techniquement irréparable à dire d'expert.
 - 40 jours si vol non retrouvé.

Option pneumatique

Remplacement des pneus usagés montés d'origine en série ou pneus neiges équivalents, incluant pose, dépose et équilibrage des pneus neufs, à l'exclusion de toute autre opération.

Perte financière

Versement d'une indemnité hors taxes égale à la différence entre l'encours financier résiduel augmenté de l'éventuelle indemnité de résiliation et la valeur économique à dire d'expert au jour du sinistre du bien éligible ou l'**indemnité de l'assureur en cas de vol, d'incendie ou en cas de perte totale** (impossibilité de réparer).



ASSURANCES & PRESTATIONS

L'adhésion aux prestations et garanties d'assurance décrites dans le présent document est facultative et peut être proposée en complément d'un financement (adhésion soumise à l'accord des assureurs). Les informations communiquées sont non contractuelles. Les conditions et limites détaillées sont décrites dans la notice d'assurance des contrats et sont également disponibles sur simple demande.

L'ensemble des garanties est souscrit par CA Consumer Finance par l'intermédiaire de EDA, Société par Actions Simplifiée au capital de 50.000 euros, 1 rue Victor Basch - CS 70001 - 91068 MASSY Cedex - 316 136 506 RCS EVRY - Intermédiaire d'assurance, inscrit à l'ORIAS n° 07 008 288, (www.orias.fr)

Les assureurs liés aux prestations et garanties proposées sont :

GARANTIE VALEUR D'ACHAT (SECURICAP) : Pacifica (RCS Paris 352 358 865 - 8-10 bd de Vaugirard, 75724 Paris Cedex 15). Fidélia Assistance (RCS Nanterre 377 768 601 - 27 quai Carnot, BP 550, 92212 Saint-Cloud Cedex).

ASSURANCE DES EMPRUNTEURS (SECURIVIE) : CACI Life dac et CACI Non-Life dac (siège social respectif sis au Beaux Lane House - Mercer Street Lower - Dublin 2 - Irlande), entreprises d'assurance de droit irlandais, immatriculées respectivement sous les n°306030 et 306027 au Companies Registration Office, soumises au contrôle de la Central Bank of Ireland (PO Box n°9138 - College Green - Dublin 2 - Irlande). Décès, Invalidité permanente et totale, Perte totale et irréversible d'autonomie, Incapacité temporaire totale de travail. Fidélia Assistance (RCS Nanterre 377 768 601 - 27 quai Carnot, BP 550, 92212 Saint-Cloud Cedex) (Assistance).

EXTENSION DE GARANTIE (SECURICAR) :

Icare Assurance (RCS Nanterre 327 061 339 - 93, rue Nationale - 92100 Boulogne-Billancourt).

CONTRAT D'ENTRETIEN (SECURI3) :

- Icare, 93 rue Nationale - 92100 Boulogne-Billancourt, 378 491 690 RCS Nanterre.

ENTRETIEN & EXTENSION GARANTIE (SECURI4) :

Garantie Panne Mécanique : ICARE ASSURANCE, 93, rue Nationale, 92100 Boulogne-Billancourt, société anonyme au capital de 1473 216 €, RCS Nanterre No 327 061 339, entreprise régie par le Code des assurances; et Prestation de Maintenance : ICARE, 93, rue Nationale, 92100 Boulogne-Billancourt, société anonyme au capital de 1 067 850 €, RCS Nanterre No 378 491 690. PERTE FINANCIERE LLD : MMA IARD Société anonyme au capital de 537 052 368 euros, immatriculée au RCS du Mans sous le numéro 440 048 882. Sièges sociaux : 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon - 72030 Le Mans cedex 9. Entreprise régie par le code des assurances. Courtier : Cabinet SOGÉPA, 1, boulevard Charles de Gaulle, 92707 COLOMBES Cedex, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 026 506 (www.orias.fr).

CACI Life et CACI non Life, Icare Assurance, Pacifica, MMA IARD, Fidélia Assistance, EDA et CA Consumer Finance sont des entreprises régies par le Code des Assurances et soumises à l'Autorité de Contrôle Prudentiel, 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris cedex 09. Pacifica, CACI Life dac, CACI Non-Life dac, EDA et CA Consumer Finance sont membres du Groupe Crédit Agricole qui détient plus de 10% de leur capital social.

Vous disposez d'un droit légal de rétractation. (hors LLD)

CA Consumer Finance prêteur ou bailleur dont Sofinco est une marque, SA au capital de 554 482 422 euros - 1 rue Victor Basch - CS 70001 - 91 068 MASSY Cedex - 542 097 522 RCS Evry - Intermédiaire d'assurance, inscrit à l'ORIAS n° 07 008 079 (www.orias.fr).

Les détails relatifs à la protection de vos données personnelles sont consultables sur le site internet à l'adresse suivante : <https://www.sofinco.fr/a-propos/sofinco-informations-legales>.

L8926 - Mise en ligne Mars 2023

Toujours à vos côtés :



Par téléphone :

0974 50 14 50*

* (Appel non surtaxé)
Du lundi au vendredi de 9h à 18h30
et le samedi de 9h à 13h



Par courrier :

Centre de Relation
Clientèle Sofinco
BP 50075 - 77213 AVON Cedex

sofinco
Moto